

Réussir vos recrutements

METTRE EN RELATION - FACILITER VOS DÉMARCHES - CONSTRUIRE ENSEMBLE

Avril 2023

PEC Parcours Emploi Compétences



ENTREPRISES ÉLIGIBLES

Collectivités territoriales et personnes morales de droit public, associations, entreprises chargées de la gestion d'un service public.





Jeune moins de 26 ans en construction de projet professionnel pour laquelle le contrat va permettre un accompagnement facilitant l'accès à l'emploi.

TYPES DE CONTRAT



- CDI ou CDD de 9 mois éventuellement renouvelable (de 6 à 9 mois maximum)
- Contrat de **20h minimum et maximum 26h** hebdomadaire.

AIDES



- La durée hebdomadaire de référence pour la prise en charge de l'aide est de 20h minimum à 26h maximum.
- L'aide est fixée au taux **de 40% du taux horaire brut du SMIC**, portée à 50% lors d'un PEC CDI ou d'une formation certifiante.
- La demande est à effectuer auprès d'un prescripteur (Mission Locale, Cap emploi...) préalablement au recrutement.
- L'aide est versée à l'employeur mensuellement (sur 24 mois maximum pour un CDI) sur la base des attestations de présence du bénéficiaire du contrat, par l'Agence de Service et de Paiement pour le compte de l'état via la plateforme : https://sylae.asp-public.fr/sylae/

